

## Déclaration du responsable assurance qualité en protection incendie

### 1. INFORMATIONS SUR L'OBJET

Bâtiment neuf

Bâtiment existant (transformation/rénovation)

Objet Transformations du bâtiment n°1699

Adresse Ch. de la Corbaz 14

NPA/localité 1865 Les Diablerets

Maître de l'ouvrage Christiane Schaffner

N° dossier ECA (si connu)

N° CAMAC (si connu) 229679

Bâtiment ECA/parcelle 1699/2236

### 2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Hauteur totale du bâtiment (en m.) <sup>7</sup>

Nombre de niveaux hors-sol <sup>2</sup>

Nombre de sous-sol <sup>1</sup>

Affectations du bâtiment  
Habitation individuelle

Dangers d'incendie particuliers

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment

1  2  3  4

Partie de bâtiment particulière/indépendante

1  2  3  4

### 3. RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

Nom, prénom Parisod Isaline

Entreprise iMoulet Architecture Sàr

Adresse Rue de la Gare 42, 1865 Les Diablerets

Téléphone 079/359.58.18

Email info@imoulet.ch

Responsabilité  Totale

Phase de projet/planification

Phase exécution/suivi des travaux

### Qualification(s) / références

- Spécialiste en protection incendie AEAI (degré 2) N° HPI
- Expert en protection incendie AEAI (degré 2 à 4) N° HPI
- Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (Degré 1) (DPI 11-15 - §5.1.3)
- Autres\* : **justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité** (cv, formation en protection incendie, etc...)

### Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou commune)

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15 Assurance qualité en protection incendie et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date 11.03.2024

Signature

iMoulin Architecture Sàrl  
Rue de la Gare 42  
1865 Les Diablerets  
www.imoulin.ch



### \*Réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA/ commune selon répartition de compétence

Validité de l'autorité  OUI  NON

Si non, justification

Date 26.03.2024

Nom et visa

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic Le Secrétaire e.r.

